

**MAIRIE**  
DE  
**MONTAIGUT-LE-BLANC**

1, place Amouroux  
63320 MONTAIGUT-LE-BLANC  
PUY-DE-DÔME

Tél. Mairie : 04 73 96 70 05  
Camping : 04 73 96 75 07

E-mail : [mairie.montaignulleblanc@gmail.com](mailto:mairie.montaignulleblanc@gmail.com)  
Site : [montaignut-le-blanc.fr](http://montaignut-le-blanc.fr)



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2023**

PRESENTS : Julien GUILLAUME, Marie-Pierre AMOUROUX, Michel SAUVADET, Maurice LEVET, Karine CHAMBEAUD, Rémi CHOLLEY, Jérémie JACQUART, Christelle MONIER, Philippe MOUGEL, Marilyne NAMYST.

PROCURATIONS : Fabienne BEAUGER a donné procuration à Julien GUILLAUME

Karine BOURDE a donné procuration à Philippe MOUGEL

ABSENT : Laurent RETAILLEAU

Secrétaire de séance : Marilyne NAMYST

**DEMANDE DE SUBVENTION REMPLACEMENT LINER PISCINE MUNICIPALE**

Julien GUILLAUME expose qu'il a été contacté par le cabinet d'avocats TEILLOT, représentant de la commune, dans le procès pour malfaçons de la piscine dans les années 2000 ; Maître MESONNEUVE a annoncé qu'elle devait remettre à la commune une somme de 26 700.52 € restée en réserve, car les délais de recours du constructeur sont désormais épuisés, (prescription de plus de 10 ans).

Cette somme arrive très opportunément car il convient de réaliser le remplacement du liner.

Julien GUILLAUME propose de redemander une subvention auprès des services de l'Etat (DSIL) car le dossier n'avait pas été accepté en 2021 et 2022.

Il rappelle le montant du devis actualisé, d'un montant de 53 403 € hors taxe.

Il souhaite obtenir 2 autres devis pour le prochain conseil municipal, qui se tiendra le 3 mars 2023.

DECISION VOTEE A L'UNANIMITE : 12 pour.

**REGLEMENT DU MARCHE HEBDOMAIRE DU MERCREDI MATIN**

Il convient d'établir un arrêté à partir d'un modèle fourni par la Sous-Préfecture que les exposants devront respecter. Les exposants bio devront obligatoirement installer une affiche. Les emplacements sont réservés exclusivement aux professionnels. Une présence régulière des exposants sera exigée, même si elle n'est pas hebdomadaire.

5 emplacements non bio seront possibles avec l'accord du Maire, pour des producteurs locaux. Aujourd'hui la place est gratuite mais pourrait éventuellement devenir payante à l'avenir (afin de financer des événements pour animer le marché).

Une réunion des exposants sera organisée pour assurer une bonne information du règlement et une réflexion collective. REGLEMENT VOTE A L'UNANIMITE : 12 pour

### **GESTION CAMPING MUNICIPAL**

La délégataire actuelle EURL JUNIOR a décidé de cesser l'exploitation du camping, car elle vient d'acquérir son propre camping dans le Lot. La société à qui elle va revendre son matériel s'est montrée intéressée pour reprendre le contrat de gestion du camping de Montaigut-le-Blanc dans les mêmes conditions.

Julien GUILLAUME est allé rencontrer à Paris le PDG de cette société, ALPHA CAMPING, spécialisée dans la reprise de camping municipaux (Labels camping Paradis et Bel Air village.) Son projet est d'attirer un tourisme d'hiver et d'installer 55 chalets sur le camping sur 2 années. Il s'engage à assurer l'intégration paysagère de ces installations, comme l'a exigé le Maire. Il souhaite proposer des animations à destination des enfants et uniquement le matin, et conserver le classement 3 étoiles avec une ouverture de 10 mois sur 12. Julien GUILLAUME a contacté le Maire de Saint-Rémy-sur-Durolle (dont le camping est géré par ce gestionnaire) qui a exprimé un avis favorable. La candidature est acceptée à l'unanimité sous réserve de la vérification de tous les points juridiques. Le maire est autorisé à signer l'avenant de substitution dans les conditions initiales prévues par la D.S.P.

Vote à l'unanimité : 12 pour.

### **TERRITOIRE ENERGIE (SIEG)**

Un nouveau système de commande de l'éclairage public doit être mis en place : montant de la participation communale : 470 €. Vote à l'unanimité : 12 pour

### **FORUM DES ASSOCIATIONS**

Monsieur Philippe GEVAUDAN, Président de l'Association Retraite Sportive en Pays de Montaigut-Le-Blanc, propose d'organiser un forum des associations et de fédérer les associations pour le Téléthon 2023. Il demande pour cela le soutien de la Municipalité. Vote à l'unanimité : 12 pour

### **DEVIS POUR REPARATION DU MUR DE SOUTIEN DU CHEMIN DE COUDOUX**

L'entreprise qui devait réaliser cette réparation ayant renoncé à ces travaux, Julien GUILLAUME présente un nouveau devis pour la somme de 5 830.00 €. Devis accepté à l'unanimité : 12 pour

### **DESIGNATION 2 DELEGUES A L'ASSOCIATION DES FORTS VILLAGEOIS**

A l'unanimité sont désignés Julien GUILLAUME et Philippe MOUGEL.

### **VOIRIE AGGLO PAYS D'ISSOIRE**

Le Maire expose que la participation de la Commune à la branche voirie de l'Agglo Pays d'Issoire dépend du nombre d'UTH (unité travail humain). Le montant de l'UTH augmentant de 5% en 2023, il propose de demander une baisse du nombre d'UTH de la Commune pour passer de 50 à 45 UTH, afin de rester sur un montant annuel identique.

Après délibération, le conseil DECIDE de demander une baisse des UTH branche voirie de 50 à 45. Proposition votée à l'unanimité : 12 pour

### **AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS D'ELECTRICITE DE LA SALLE DES FETES**

Depuis de très nombreuses années, ce tarif est fixé à 0.15 € le kWh ; Julien GUILLAUME propose de l'augmenter pour l'aligner sur le tarif actuel. Après délibération et consultation des factures communales récentes, le tarif est porté à **0.22€** par kWh. Proposition votée à l'unanimité : 12 pour.

### **AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2023**

Il s'agit de dépenses d'investissement déjà engagées et qui devraient être réglées avant le vote du Budget Primitif 2023.

Opération 231 article 2051	JVS accès logiciels	4191.36 € TTC
Opération 274 : Article 2315	API voirie	600.00 € TTC

Autorisations votées à l'unanimité : 12 pour

### **DEPOT DE BILAN DU PRESTATAIRE DE LA CANTINE SCOLAIRE**

Julien GUILLAUME a été prévenu la veille des vacances d'hiver, au dernier moment et a dû rapidement trouver un nouveau prestataire pour la rentrée. Il a contacté ETAPE AUVERGNE de VERGONGHEON (Haute-Loire), le CAPPÀ à Saint-Saturnin et l'Auberge du Tilleul à Saint-Martin-des-Plains. Il souhaite associer les représentants des parents d'élèves à la décision du choix des prestataires et les réunir en urgence le 7 février 2023.

Proposition votée à l'unanimité : 12 pour

### **BILAN DU MATERIEL VENDU**

Matériel agricole acquis par la Commune en 2017 mais jamais utilisé a été mis en vente au plus offrant sur le Bon coin. Bilan satisfaisant avec 120 propositions d'achat en ligne. La commune a récupéré 3700 € et réalisé un bénéfice de 500 € par rapport au prix d'achat.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Achat de parcelles de la famille GUILLAUME route des Moulins en faveur de la Commune la semaine prochaine pour l'euro symbolique. La famille a proposé cette donation pour permettre le déplacement du point propre.
- Une cinquantaine d'arbres, dont 20 fruitiers, seront plantés autour du stade et du camping pour un montant de 4500.00€ (subventionné à 37%)
- MARCHE DES POTIERS 2023 : bon nombre de bénévoles se sont réunis, le marché des potiers est reconduit les 23 et 24 septembre 2023.
- API RANDO : prévue en juin 2023 sur le territoire de la Commune de Montaigut-Le-Blanc.
- Un propriétaire de Gourdon envisage l'installation de panneaux photovoltaïques sur 12 ha. Les conseillers municipaux présents sollicitent une rencontre avec l'entreprise dédiée pour avoir toutes les informations concernant les modalités du projet.

La secrétaire de séance,

Marilyne NAMYST

